

No. 21.

1re Session, 2e Parlement, 36 Victoria, 1873

BILL.

Acte pour amender l'acte incorporant la
Compagnie Canadienne d'Assurance
contre les risques isolés du feu.

BILL PRIVÉ.

M. MCKENZIE.

OTTAWA:

Imprimé par I. B. TAYLOR, 29, 31 et 33, rue Rideau.

873.